

# Tendances de tenure

Août 2012



## Droits de l'Homme, conservation de la nature, ou les deux ?

**Pendant des siècles**, la réponse à cette question a été évidente : la conservation officielle, dirigée par les États, et l'utilisation industrielle des forêts ont presque toujours primé sur les droits des populations locales.

Dans son nouveau livre, intitulé « [Land Rights in Gabon, Facing up to the Past - and Present](#) » et produit par [FERN](#), Liz Alden Wily évoque la persistance des modèles ignorant les droits des populations locales et rapporte les histoires tragiques qui découlent de cet état de fait. « *Les droits fonciers au Gabon* » propose une analyse approfondie de l'histoire du cadre juridique du Gabon, lequel empêche l'appropriation des forêts par les communautés et accorde la priorité aux intérêts des grandes entreprises et à la conservation à grande échelle. Cette situation a pour effet de déposséder les communautés locales de leurs terres et de leurs ressources.

Le livre dresse un bilan qui donne à réfléchir des forces qui maintiennent ce *statu quo* et liste les mesures à entreprendre pour le bousculer. Cette publication fait suite à deux autres analyses produites par Alden Wily et FERN sur le [Cameroun](#) (2011) et le [Liberia](#) (2007), et à une série de [cinq essais](#) sur l'état des régimes fonciers coutumiers de l'Afrique subsaharienne, publiée par RRI au début de l'année 2012. Chacune de ces analyses établit des préconisations pour remédier aux injustices passées liées aux politiques de conservation basée sur l'exclusion et aux modèles industriels, d'une part, et pour sécuriser les droits fonciers des communautés, d'autre part. Cependant l'ouvrage sur le Gabon va plus loin et a déclenché une nouvelle campagne en faveur de la réforme foncière nationale intitulée « *Ma terre, mon droit !* » lors d'un atelier organisé le mois dernier par [Brainforest](#).

**Heureusement**, les politiques de conservation commencent à changer.

Il est désormais reconnu que les politiques de conservation menées par les communautés sont aussi voire même plus efficaces que celles mises en œuvre par les gouvernements ou les ONG. Les grandes ONG environnementales internationales, comme Conservation International et The Nature Conservancy (TNC), ont d'ailleurs récemment ouvert des bureaux pour promouvoir des politiques de conservation basées sur les droits de l'Homme au sein de leurs organisations. Dans un [essai qui bouscule actuellement l'establishment de la conservation](#), Peter Karieva, expert scientifique à TNC, a affirmé que « *la conservation est un échec par les mesures qu'elle adopte* » et que « *les politiques de conservation feront polémique tant qu'elles resteront centrées exclusivement sur la création de parcs et d'aires protégées et qu'elles persisteront à dire, souvent injustement, qu'on ne peut pas faire confiance aux populations locales pour qu'elles prennent soin de leurs terres* ».

Au moins trois évènements parallèles porteront sur les liens entre les droits de l'Homme et les politiques de conservation lors du [Congrès mondial de la nature de l'UICN](#) à Jeju, en Corée du Sud. Le premier, organisé par le Forest Peoples Programme et la Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CEESP) de l'UICN, s'intéressera au [Mécanisme de Whakatane](#), un nouvel outil pour évaluer la situation des droits de l'Homme dans et autour des zones protégées et pour promouvoir les partenariats entre les communautés locales et les zones protégées. Le second présentera un nouveau consortium d'ONG internationales spécialisées dans la conservation de la nature, l'Initiative de Conservation et Droits Humains ([Conservation Initiative on Human Rights](#)), afin de promouvoir une intégration accrue des droits humains dans leur travail de conservation. Et le

troisième s'appuiera sur la conférence organisée par CEESP en janvier 2011 intitulée « *Partager le pouvoir : une nouvelle vision du développement* ». Celle-ci avait reconnu qu'« *un dialogue ouvert et respectueux est nécessaire pour transformer le paradigme dominant dans les domaines de la conservation de la nature et du développement.* » L'événement qui se tiendra à Jeju aura pour titre « *Promouvoir une nouvelle éthique de conservation fondée sur le respect des peuples autochtones* » et aura à cœur de promouvoir une plus grande participation des peuples autochtones et des organisations spécialisées dans la conservation de la nature afin de trouver un terrain d'entente et de nouvelles orientations stratégiques.

Après Jeju, nous devrions avoir une meilleure idée de la priorité des gouvernements et des ONG environnementales : droits de l'Homme ou conservation. Ou mieux encore, tous pourraient s'engager à promouvoir et à défendre les principes d'une conservation basée sur les droits de l'Homme. L'expérience montre en effet qu'il ne faut pas nécessairement choisir entre l'un ou l'autre.

#### Ressources consultées :

Alden Wily, Liz. 2012. « [Land Rights in Gabon, Facing up to the Past - and Present](#) ». Bruxelles : FERN.

Alden Wily, Liz. 2011. « [Whose land is it? The status of customary land tenure in Cameroon](#) ». Bruxelles : FERN/Yaoundé : CED/Londres : The Rainforest Foundation UK.

Alden Wily, Liz. 2011. « [So who owns the forest?](#) ». Monrovia/Brussels: Sustainable Development Institute/FERN.

Alden Wily, Liz. 2011. « [Les droits aux ressources en crise : Etat des lieux de la tenure coutumière en Afrique](#) ». Washington DC : Initiative des Droits et Ressources.

Kareiva, Peter, Robert Lalasz, and Michelle Marvier. 2011. « [Conservation in the Anthropocene](#) ». Breakthrough Journal No.2, Automne 2011.

## A propos de Tendances de Tenure

« **Tendances de tenure** » attire l'attention de la communauté mondiale du développement sur des actualités, des événements et des analyses marquants portant sur le thème de la propriété forestière, les droits et le développement dans les forêts du monde.

Elle est publiée par l'Initiative des Droits et Ressources (RRI), une coalition stratégique d'organisations spécialisées dans le développement, la recherche, la conservation de la nature et des organisations communautaires. Elle est préparée par le Groupe des Droits et Ressources qui est le secrétariat de la Coalition. Les opinions présentées sont celles du secrétariat et ne sont pas nécessairement partagées par les organismes qui ont généreusement soutenu RRI, ni celles des Partenaires de la Coalition. Si vous souhaitez plus d'informations ou recevoir les prochaines éditions de « Tendances de tenure » en français ou en espagnol, veuillez envoyer un courriel à Jenna DiPaolo à [jdipaolo@rightsandresources.org](mailto:jdipaolo@rightsandresources.org).

**Soyez informé des actualités de RRI, de ses événements et publications**

**Abonnez-vous à notre liste de diffusion**

**Initiative des Droits et Ressources**

1238 Wisconsin Ave. NW

Suite 300

Washington, District of Columbia 20007

[www.rightsandresources.org](http://www.rightsandresources.org)

